

CONVOCATION**Le Conseil Municipal est convoqué pour le 20 FEVRIER 2026****Verneix, le 23 FEVRIER 2026****Le Maire****Lionel BROCARD**

L'an deux mille vingt-six, le vingt février à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Verneix, était réuni dans le lieu habituel de Verneix, après convocations légales sous la présidence de Lionel BROCARD, Maire.

Etaient présents : L BROCARD – M CASTAGNE – MC COGNE — JP DEBESSON - B DUMAS – A DURBAN - A GUILLET – G JARDOUX - S NOEL – P VIVET

Absents excusés : F BOUDOT - J DA SILVA – T GARCEZ

Absents non excusés : P VOLPEI

Secrétaire de séance : A GUILLET

Le compte rendu du Conseil Municipal précédent est lu et approuvé à l'unanimité.

OBJET DE LA DELIBERATION 004 2026 : Convention avec le conseil Départemental de l'Allier au titre des partenariats locaux de plantations.

Monsieur le Maire expose le projet de replantation de 862 arbres et arbustes sur plusieurs secteurs de la commune : devant la Maison des Associations, Route des Audevants et Rue des Droits de l'Homme, devant l'école « du bas », et Place de la Mairie, devis réalisé par l'entreprise COMBEAU HORTICULTURE à Lavault Saint Anne.

Dans la cadre de la politique d'extension du patrimoine arboré en faveur de l'environnement, le Département de l'Allier peut financer l'acquisition de plants d'arbres (hors fournitures) effectuée par la Commune, après conventionnement.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal accepte que Monsieur le Maire signe la convention avec le Conseil Départemental et le devis de l'entreprise Combeau.

QUESTIONS DIVERSES

- Le devis de l'entreprise Heur'tech SAS CHOMEL, pour le remplacement de ferrures et battant de la cloche 2, pour un montant de 1479 € HT soit 1774.80 € TTC est accepté et signé par Monsieur le Maire ;
- Le devis de MB SAS Menuiserie Bougerol pour la fourniture et la pose de portes de placard des vestiaires de la Crèche de Verneix, pour un montant de 880 € HT soit 1056 € TTC, est accepté et signé par Monsieur le Maire ;
- Le devis de LA COLAS a été présenté, la décision des travaux est reportée au conseil suivant ;
- La journée « J'aime la nature Propre » aura lieu Samedi 7 mars 2026 ;
- La distribution du bulletin municipal pourra avoir lieu à partir du lundi 23 février 2026 ;
- L'organisation du bureau de vote est présentée pour les élections municipales.

Séance levée à 20h30